

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Août

La Question de l'Enseignement

En ce moment où s'ouvre la période des vacances scolaires, et où les journaux reproduisent les discours qui ont été prononcés aux distributions de prix, il n'est peut-être pas sans intérêt de parler de la question de l'enseignement.

De tout temps, les meilleurs esprits, les hommes sincèrement libéraux, ont été partisans de la diffusion de l'instruction.

Il y a une vingtaine d'années, M. Waddington, alors ministre de l'instruction publique, prononçait à la Sorbonne un discours fort remarqué dans lequel il s'exprimait ainsi :

« L'instruction obligatoire constitue une des revendications les plus passionnées du parti libéral... »

Et il ajoutait : « L'instruction obligatoire répond, comme le service militaire obligatoire, aux nécessités politiques et morales de notre temps et aux besoins les plus pressants du pays. »

L'homme qui prononçait ces paroles n'était pas un radical; c'était, au contraire, un modéré, un républicain appartenant au centre gauche.

Cet avis est précieux à noter; c'est une réponse sans réplique aux accusations et aux récriminations des adversaires de la loi sur l'enseignement.

Il prouve, en outre, que l'obligation de l'enseignement, qui a toujours fait partie du programme des républicains sincères, a toujours été considéré par les hommes éclairés et impartiaux comme une question de justice sociale.

D'ailleurs, il est évident que c'est seulement en instruisant le peuple qu'on arrivera à le moraliser, à améliorer sa situation au double point de vue matériel et moral et qu'on le relèvera à ses propres yeux; que

c'est en lui donnant les connaissances élémentaires qu'on en fera un peuple véritablement soucieux de sa liberté et de ses droits, et non un ramassis d'esclaves toujours prêts à tendre le cou au joug du despotisme ou aux utopies anarchistes.

Quels sont ceux qui depuis un siècle n'ont cessé de plaider la cause de l'instruction obligatoire? Quels sont ceux qui ont réclamé pour les masses le pain de la science, qui n'est pas moins nécessaire à l'homme que le pain matériel? Quels sont ceux qui se sont constamment élevés contre ce préjugé, en faveur dans toutes les monarchies, qu'il est nécessaire pour le bien des grands, de ceux qui gouvernent, que le peuple croupisse dans l'ignorance, sinon les républicains?

Voici ce que Lamennais écrivait, il y a plus d'un demi-siècle, au sujet du soin avec lequel les dirigeants d'alors entretenaient l'ignorance au sein des masses.

« Les intérêts égoïstes, vivant d'arbitraire, de privilèges, de monopoles, divisent le peuple en deux portions, l'une exploitante, l'autre exploitée. Ces intérêts privés forment ennemis de la liberté et de l'égalité qui constituent le droit, et de la fraternité, d'où naît le devoir égal pour tous, sont menacées directement par les progrès de l'intelligence et doivent dès lors tendre à les arrêter. De là cet effroi des lumières, qui forme un des caractères de la politique de certains Etats; de là ces interminables déclamations sur les dangers de répandre l'instruction parmi le peuple. Pour l'abaisser socialement, il est nécessaire de l'abaisser intellectuellement; il faut l'abrutir pour le traiter et le gouverner comme la brute. Si donc la force commence l'oppression, l'ignorance la prolonge. Aussi voit-on tous les despotes s'appliquer soigneusement à la maintenir. »

La nécessité de répandre l'instruction dans toutes les classes de la société pour laquelle Lamennais et tant d'autres républicains ont combattu le bon combat, a fait son chemin.

Ce sera l'éternel honneur de la Répu-

blique d'avoir réalisé ce vœu en décrétant l'instruction obligatoire.

J. QUERCYTAIN.

INFORMATIONS

Chose incroyable

On lit dans la *Vérité* :

Le *Figaro* a annoncé lundi une nouvelle qui nous paraît « énorme ». Et nous étions presque portés à la croire sortie du cerveau d'un correspondant mystificateur ou mystifié. Mais le *Temps* de lundi soir la reproduisant sans trop d'étonnement et sans un mot de commentaire, nous sommes bien obligés d'en tenir compte. Les sociétés militaires qui ont commencé bruyamment à fêter à Wissembourg et à Spikeren le vingt-cinquième anniversaire des victoires de 1870, ne se contenteraient pas de ces réjouissances en famille. Elles auraient avisé de ce désir patriotique l'excellent M. Herbette, qui représente si dignement la République opportuniste à Berlin. Et cet illustre diplomate n'aurait soulevé qu'une petite difficulté de forme. Il aurait promis d'arranger les choses, pourvu que les militaires prussiens s'engagent à pénétrer en France sous le costume civil. Costumés en civil, les membres des sociétés militaires traverseront la frontière et fêteront gaiement sur le sol français, sous l'œil résigné des autorités de la République, les lugubres anniversaires de l'année terrible. Malgré le *Figaro*, malgré le *Temps*, nous ne pouvons croire encore à cette incroyable nouvelle. Il n'est pas possible que les grands hommes de la République, après l'absinthe de Kiel, puissent encore faire avaler à la France l'absinthe de Sedan. Ce serait trop d'amers, en une seule année pour l'estomac du peuple français. Et il y aurait des accidents.

Les Théâtres et l'Exposition de 1900

M. Picard, commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, vient d'être saisi d'un projet de M. Oller, directeur de plusieurs établissements où l'on s'amuse, qui consisterait à mettre chaque jour à la disposition du public, pendant l'Exposition, un certain nombre d'entrées de faveur dans la plupart des endroits de plaisir de Paris.

Vingt-cinq directeurs, représentant trente-sept établissements divers et disposant chacun d'environ quatorze cents places par jour, soit ensemble de 51,800 places, ont déjà adhéré à cette com-

Elle pourra paraître demain matin...

— Tableau! s'écria la Panthère en riant.
— Oui, dit Bauchène, ça va faire un joli pétard!
— Ça va produire l'effet d'un pavé dans une mare aux grenouilles, fit Horace.
— Hélas! murmura le Roi des Braves, devenu subitement tout triste, c'est le beau côté de la médaille, mais il y aura le revers.
— Le revers?...
— Sans doute... Ne faudra-t-il pas tout avouer à Henri!...
Puis il ajouta avec un soupir.
— Mais son bonheur avant tout. J'aurai fait mon devoir. Adviennne que pourra!...

XXVIII

Le comte de Kermor faisait partie d'un des grands cercles parisiens... Il n'était bruit, dans ce cercle, le soir de la rentrée à Paris de nos amis, que de la fête donnée la veille dans l'hôtel de la rue St-Georges et dont les journaux mondains avaient fait des descriptions enthousiastes. Tout ce que Paris compte d'illustration dans les lettres, la politique, le barreau, la finance s'était donné rendez-vous chez le comte.

La comtesse, di-ai-ent les reporters élégants, avait fait les honneurs de ses salons avec la grâce aimable qui la caractérisait.

Le comte, la poitrine chamarrée d'ordres étrangers, avait reçu ses visiteurs à ses côtés, avec ce grand air de dignité qu'il savait prendre à l'occasion.

Toutes les conversations roulaient sur ce sujet, quand Jean de Kermor parut.

binasion qui, d'après M. Oller consisterait à faire émettre par la Ville de Paris, dès le 1^{er} mai 1896, quinze cent mille bons de 100 francs payables par échéances de 20 francs jusqu'au 1^{er} novembre 1897, et dont une partie reviendrait aux directeurs de théâtre adhérents.

Chaque bon souscrit donnerait droit au porteur : d'abord aux divers tirages d'une loterie et d'une tombola dont les lots, espèces et nature, s'élevaient à 10 millions; ensuite à trente tickets de 1 franc d'entrée à l'Exposition, à seize tickets de 5 francs, dits tickets de voyage; à vingt tickets de 1 franc, dits tickets de dépenses, et enfin au remboursement, vers 1911, d'une somme de 100 francs, égale au prix d'achat.

En ce qui concerne les tickets de voyage, les Compagnies de chemins de fer seraient tenues, après entente préalable avec la Ville, à les accepter comme monnaie courante et pour tous leurs trains, en province pour la destination de Paris seulement, à Paris pour toutes les gares des réseaux français, et prendraient l'engagement d'en accepter le remboursement par la caisse de l'Exposition avec un rabais de 50 0/0. Par contre, elles ne seraient pas obligées de rendre une soule espèces sur la vente d'un ou plusieurs billets dont le total ne formerait pas un multiple de 5 francs; les voyageurs auraient à parfaire la différence en monnaie.

Quant aux tickets dits de dépenses, tous les concessionnaires de l'Exposition s'engageraient à les recevoir en paiement des dépenses faites chez eux et à en accepter le remboursement par la caisse de l'Exposition avec un rabais de 10 0/0. La faculté pour le public de dépenser ce papier-monnaie augmenterait certainement les recettes.

C'est en se plaçant à ce point de vue que M. Oller a eu l'idée d'associer ses confrères à une pétition par laquelle ils ont demandé à M. Picard d'adjoindre aux tickets de voyage et de dépenses des tickets de théâtre, que les directeurs accepteraient en paiement pendant la durée de l'Exposition et qui leur seront remboursés avec une réduction de 10 0/0.

C'est, on le voit, un moyen économique de faciliter l'accès des théâtres parisiens à bien des gens que leurs faibles ressources en tiendraient éloignés, en même temps qu'il permettra aux directeurs de lutter avantageusement contre la concurrence que leur fera l'Exposition, qui demeurera ouverte jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

Mort du lieutenant Espinassy

On se rappelle l'accident terrible survenu il y a quelques jours à bord du garde-côtes cuirassé

Aussitôt les mains se tendirent vers lui et les félicitations affluèrent.

— C'était charmant!
— Très réassé!
— Quelle femme adorable que la comtesse!
— On est sorti tard?
— Il faisait jour depuis longtemps.
— Moi, je n'ai pu rester jusqu'à la fin... Ma femme, vous savez... Je me suis excusé auprès de la comtesse.
— Oui, oui, je vous remercie.
— Quelle grande artiste que Thérèse!
— N'est-ce pas?
— Son talent s'est développé, affirmé!
— Elle a été vraiment la reine de la soirée.
Le mari de Marcelle s'arracha à ces effusions et se dirigea vers la table de jeu.

Un de ses amis venait de prendre la main.
— Il y a cent louis en banque, dit-il.
— Banco, cria le comte.

On lui donne des cartes... de Kermor gagna.
Il prit sur la table une poignée de billets de banque, que le garçon avait poussés devant lui, puis il continua à pointer debout, ne voulant pas jouer longtemps, disait-il, car il avait une légère migraine.

Il s'était couché une heure à peine et n'avait pas dormi...

Pendant une heure environ, la chance le favorisait... Il gagnait une dizaine de mille francs.

Il les serra dans son portefeuille, donna quelques poignées de main à droite et à gauche, puis se disposa à sortir.

— Vous partez déjà, comte?

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 49

Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

XXVII

— Mais que ce passe-t-il donc? demanda Jeannette.
— Quelque chose qui ne regarde pas les petites filles...
L'enfant fit la moue.
— Comment, petite fille!
— Grande demoiselle, si tu veux... répondit l'oncle en riant.
— Mais pourquoi ce départ si brusque? interrogea Henri.
La Panthère montra le papier bleu.
— Ordre de Bauchène.
Le jeune homme s'inclina.
— Et où allons-nous?
— A Paris.
— Nous verrons maman s'écria la jeune fille...
— Ce sera toujours une compensation.
— Et papa, dit Henri.
— D'ailleurs, ajouta la Panthère, on vous permettra de revenir... vous pourrez voir épanouir vos fleurs.
Sur un signe de ce dernier, Horace avait disparu. Henri et Jeannette se dirigèrent vers leur chambre

respective... un quart d'heure après, ils étaient habillés tous les deux.

La voiture attendait devant la petite porte verte.
— Allons, embarquez, cria la Panthère.
Il fit monter les deux enfants, puis se plaça sur le devant avec Horace.

Antoine restait pour garder la maison...
Deux heures après, le fiacre s'arrêtait devant la maisonnette de Belleville. Madame Bauchène, surprise, faillit se trouver mal de joie en revoyant ses deux enfants.

Elle ne pouvait pas se passer de les regarder et de s'extasier sur la bonne mine d'Henri... Elle avait laissé le jeune homme si pâle!

— Et papa? demanda celui-ci.
— Il n'est pas encore rentré, mais il ne va pas tarder.

En effet, quelque minutes plus tard, Bauchène faisait son apparition...
Les effusions recommencèrent.

Pendant que les enfants couraient à leur chambre se nettoyer et que Julie se précipitait vers sa cuisine pour un dîner d'extra, le maître d'armes attira dans un coin ses deux beau-frères.

— C'est pour ce soir, leur dit-il d'un air mystérieux, et ça va marcher comme sur des roulettes...
Tout est-il prêt là-bas?

— Tout est prêt.
— Et la note au journal? demanda la Panthère.

— Elle est rédigée, et j'ai un de mes élèves, directeur d'une feuille en renom, qui se charge de la publier quand je lui en aurai donné le signal. S'il n'y a pas d'anicroches, pendant que vous roulerez là-bas, je me rendrai au journal...

le Bouvine, accident qui causa la mort du matelot Emile Le Péron et dans lequel le lieutenant de vaisseau Espinassy fut grièvement blessé aux yeux, à la mâchoire et à la gorge.

Malgré les soins les plus pressés qui lui ont été prodigués, M. Espinassy a succombé à ses atroces blessures, après plusieurs heures d'une douloureuse agonie.

La femme du lieutenant, qui ne l'a pas quitté un instant, était à son chevet.

M. Espinassy, qui, pour blessures reçues en service commandé, avait été promu au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, avait quarante-et-un ans. Il était lieutenant de vaisseau depuis le 12 mai 1888.

Massacres en Chine

Une dépêche de Shanghai annonce que de nouveaux massacres de chrétiens viennent d'avoir lieu en Chine. A Kueheng, capitale de la province de Honan, cinq femmes de missionnaires protestants de nationalités anglaise et américaine ont été tuées dans des conditions atroces de barbarie. Les fanatiques indigènes, après leur avoir fait subir des outrages sans nom, les ont littéralement « débitées comme viande de boucherie ». Beaucoup de convertis indigènes ont été également massacrés. On prétend que les autorités chinoises, non seulement n'ont pas essayé d'empêcher ces crimes, mais qu'elles sont de connivence avec leurs auteurs.

L'identité des nouvelles victimes n'est pas connue. Elles appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et aux missions épiscopales méthodistes d'Amérique.

La dépêche de Shanghai qui annonce ce massacre dit que ces nouveaux attentats contre les chrétiens de Chine peuvent être attribués à l'inexplicable apathie des ministres anglais et américains en Chine.

Vol à la banque de France

La Cour d'assises des Basses-Pyrénées avait à juger l'affaire du vol de la Banque de France (bureau de Pau), commis dans des circonstances très curieuses. Un sac de 10,000 francs en or avait disparu de la cave de l'établissement; dans cette cave on trouva un morceau de bambou portant à son extrémité un crochet en fer, fixé à l'aide d'une ficelle. Le voleur placé dans la cour voisine avait pénétré à la ligne un sac en passant son engin par le soupirail.

Les soupçons s'étaient portés sur Joseph Pouyau, valet de chambre du directeur de la Banque, qui avait disparu le lendemain du vol. Il avait même fait par lettre l'aveu du vol en annonçant l'intention de mettre fin à ses jours.

Malgré les charges qui pesaient contre Joseph Pouyau, celui-ci a été acquitté.

Scandale à l'église Notre-Dame-de-Lorette

Les exercices à l'église Notre-Dame-de-Lorette ont été troublés, dimanche matin, vers dix heures, par un individu nommé Camille M..., demeurant rue Marcadet, qui tout à coup s'est mis à crier :

— Puisque le curé chante, je veux chanter aussi, car j'ai payé ma place.

L'huissier de l'église, M. Barbier, est accouru aussitôt pour faire sortir l'interrupteur. Celui-ci qui ne paraissait pas jouer de tout son sang-froid, s'est alors jeté sur l'huissier et, lui serrant le cou avec la chaîne qu'il portait sur la poitrine, a

cherché à l'étrangler, mais heureusement un des maillons a cédé et M. Barbier a pu s'échapper pour aller chercher des gardiens de la paix.

Les agents se sont emparés de M... et l'ont conduit au commissariat de M. Guénin, rue de Provence, qui lui a dressé procès-verbal pour tapage, scandale et injures.

Attentat anarchiste

Douai, 4 août.

On fêtait aujourd'hui à Aniche, le cinquantième anniversaire de l'entrée dans la Compagnie des mines de M. Willemin, ingénieur directeur. Un banquet de quatre mille couverts devait réunir le personnel entier de la Compagnie.

Au sortir de la messe solennelle, ce matin, à dix heures et demie, au moment où un groupe d'ingénieurs et d'actionnaires, précédé de M. Willemin, passait sur le parvis de l'église d'Auberchicourt, un individu tira cinq coups de revolver sur M. Willemin, qu'il atteignit à la tête et à la main. Une bombe qu'il se disposait à jeter, éclata entre ses mains. L'anarchiste fut évanoui et projeté à plusieurs mètres. Une dizaine de personnes furent légèrement blessées.

La blessure de M. Willemin est assez grave. L'indignation est générale.

L'auteur de l'attentat est originaire de Bruille-lès-Marchiennes et se nomme Clément Decoux. Il est célibataire et âgé de vingt-six ans. Renvoyé en 1893 de la Compagnie d'Aniche pour faits de grève, il était allé se fixer près de Douai, dans le village de Waziers.

Les dégâts matériels causés par l'explosion ne sont pas très importants. Un grand nombre de vitres ont été mises en miettes. Au moment où il tirait les coups de revolver qui ont atteint M. Willemin, Decoux tremblait fortement et c'est à cet état nerveux qu'est due la chute de la bombe à ses pieds, la force de la jeter lui ayant manqué. La bombe, en éclatant, le projeta à plus de deux mètres de hauteur. Il retomba le ventre ouvert et criblé de blessures sur le reste du corps. Il était entièrement nu et paraissait en bouillie.

Le père de Decoux, qui était présent au moment où son fils accomplissait son crime, se précipita sur le corps pantelant du misérable, et dans un mouvement de fureur indicible, le frappa du pied, l'appelant : « Canaille ! assassin ! » Decoux, transporté à la mairie d'Auberchicourt, a expiré presque aussitôt.

M. Willemin, suivi d'une foule sympathique lui prodigant les marques les plus profondes de vénération et de respect, fut conduit en voiture à son domicile.

Douai, 5 août.

Les blessures de M. Willemin sont heureusement moins graves qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Elections départementales

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 4 AOUT
Castelnau-Montratier

M. Feyt, maire de Castelnau, républicain progressiste, est élu conseiller général, au

Puis il se disposa à sauter à terre et à crier. Mais l'inconnu le saisit à la gorge, et le serrant à l'étrangler.

— Pas un mot, ou tu es mort ! ..

Le comte, ahuri, retomba sur son siège... Il ne savait pas au juste où il était et ne pouvait comprendre ce qui lui arrivait.

Il fixait avec des yeux épouvantés son compagnon inattendu, dont la taille colossale le surprenait. Il se tapit dans le fond de la voiture, plus mort que vif, n'osant plus faire un mouvement. Le coupé s'était mis en marche.

Après avoir fait le tour de la cour, le cocher sortit par où il était venu.

Un regard fut échangé entre le concierge et les deux hommes assis sur le siège, puis la voiture disparut au grand trot à travers les rues...

Un homme sortit alors de l'ombre. C'était Bauchène.

— Eh bien, ça y est ? s'écria-t-il.

— Ma foi oui, monsieur Bauchène, fit le portier en riant, et lestement enlevé.

— N'est-ce pas ?

— Je voudrais bien voir la tête qu'il a maintenant en face de la Panthère.

— Le fait est qu'il doit être surpris.

— C'est ce qui s'appelle être cueilli au gîte.

Le concierge s'appretait à fermer la grande porte.

— Et surtout, pas un mot ! dit le Roi des Braves.

— Fiez-vous à moi... Je serai muet comme une carpe de Fontainebleau.

— Maintenant, dit notre héros, je cours au journal.

benéfique d'âge, par 998 voix, contre M. Bessières, docteur médecin, conseiller sortant, réactionnaire, qui a obtenu le même nombre de suffrages.

M. Valmary, notaire, conseiller d'arrondissement sortant, réactionnaire, est réélu par 1,018 voix, contre 931 obtenues par M. Cazes, adjoint au maire de St-Paul-Labouffie, républicain.

Mérite agricole

La croix du Mérite agricole a été conférée aux personnes ci-après désignées :

M. Jarlan Jean, propriétaire à Maillol.

M. Laverdet Ludovic, propriétaire à Martel.

M. Mirat, ingénieur civil, propriétaire agriculteur à Leyme.

Toutes nos félicitations aux nouveaux titulaires.

Contributions indirectes

M. Castex, commis de direction à Angers, est nommé à Cahors, en remplacement de M. Ortalo, nommé commis principal de sous-direction à Béziers.

M. Costes, commis principal à Valréas (Vaucluse), est nommé à Gramat, en remplacement de M. Périnet, décédé.

M. Maurel, commis principal à Sousceyrac, est élevé sur place à la 1^{re} classe de son grade.

Procès de presse

Mardi est venu devant le tribunal correctionnel de Tulle le procès en diffamation intenté par notre excellent confrère M. Gorse, rédacteur en chef du *Message*, et avocat, à M. Delrieu, gérant du *Rappel Social* de Figeac.

M. Talin, du bureau de Tulle, a présenté l'affaire au nom de M. Gorse.

Après une plaidoirie de M. Santumier, du barreau de Paris, et le réquisitoire de M. Blusson, procureur de la République, le prononcé du jugement a été remis à huitaine.

Société des sauveteurs du Lot

Deux divisions de la Société de gymnastique doivent se rendre samedi prochain, 10 août, à Perpignan, pour prendre part au concours de gymnastique qui aura lieu dans cette ville les 11 et 12 août.

Le 13 août, les jeunes pupilles feront une excursion à Banyuls-sur-Mer. La rentrée à Cahors s'effectuera le 14 août.

Le président de la société à l'honneur de prier messieurs les membres participants et honoraires qui désireraient accompagner les jeunes gymnastes à Perpignan, de vouloir bien faire connaître leur intention à ce sujet avant le 5 août. Une réduction de 50 0/0 sur les frais de voyage leur sera accordée.

Enseignement primaire

Par décision ministérielle ont été créés : 1^o un emploi d'instituteur adjoint à l'école de garçons de Figeac; 2^o un emploi d'institutrice adjointe à l'école de filles de Gramat.

Nouvelles militaires

Le *Journal Officiel* du 31 juillet donne le classement des anciens sous-officiers candidats aux emplois civils.

M. Dumas, ex-adjutant au 7^e de ligne, en résidence à Bégoux et M. Moulin, adjutant au même régiment, au corps, ont été classés pour une recette ruraliste de 1^{re} classe.

Ecole des Arts et Métiers

L'*Officiel* publie la liste des candidats admissibles aux épreuves orales du concours d'admission aux écoles nationales d'arts et métiers.

Voici, en ce qui concerne le Lot, le nom des candidats admissibles aux épreuves orales :

M. Bohomme, Brunet, Costes, Delbos et Rey.

Coucoures d'admission aux écoles normales

Ecole normale d'instituteurs. — Trente-un candidats s'étaient présentés, seize ont été admis aux épreuves orales, et douze déclarés admissibles, dont huit pour l'école normale de Cahors. Voici leurs noms par ordre de mérite :

MM. Combrouse, Blaillard, Bouzon, Couyba, Lavernhes, Poujade, Gabriel Bories, Calmette.

Liste supplémentaire : MM. Cayrol, Alazard, Bonhomme, Mourguès.

Ecole normale d'institutrices. — Ont été admises, par ordre de mérite : Mlles Cassaing, Coulon, Cépèdes, Robert, Melchior, Chazal, Gannes, Landes, Lacam et Périé *ex-æquo*.

Liste supplémentaire : Mlles Mondy et Pouillac.

Distribution des Prix au Collège de jeunes filles

La distribution solennelle des prix au collège de jeunes filles de Cahors a eu lieu vendredi matin.

La cérémonie était présidée par M. Arnaud, préfet du Lot.

Sur l'estrade officielle avaient pris place M. Izeric, inspecteur d'Académie; Mme Laplace, directrice du collège; MM. Dauchez, secrétaire général de la préfecture du Lot; Laparra, conseiller de préfecture; Costes, maire de Cahors; Parazines et Mazières, adjoints; plusieurs membres du conseil municipal; les directeurs des diverses administrations; Delpech et Triaire, inspecteurs primaires, et Charles Labie, receveur de l'hospice de Cahors, économe du collège de jeunes filles.

Par intervalles, la musique *l'Avenir Cahorain*, dont on a pu apprécier le précieux concours en l'absence du 7^e de ligne, s'est fait entendre avec son succès habituel.

Après un remarquable discours de M. le préfet du Lot, sur le *Rôle de la femme dans la société*, discours que nous reproduirons incessamment, on a procédé à la lecture du palmarès, dans lequel nous relevons les noms des jeunes filles le plus souvent nommées :

Cinquième année : Mlles Gabrielle Vidal, Marguerite Delsol, Marguerite Melet.

Quatrième année : Mlles Catherine Longpech, Berthe Blanchard, Suzanne Labastie.

Troisième année : Mlles Caminade Delphine, Euphrasie Chauat, Valentine Bize.

Deuxième année : Mlles Marguerite Paumès, Ida Cazabonne, Paule Nates.

Première année. — Mlles Marie-Jeanne Laval, Marthe Rascalou, Marguerite Herbert.

1^{re} classe primaire. — Première division Mlles Jeanne Cabarrot et Gabrielle Feyt.

Deuxième division : Mlles Lucie Nègre, Albertine Arnaud, Maria Bris, Henriette Lacoste, Jeanne Chazot, Gabrielle Feyt.

2^o classe primaire. — première division : Mlles Clémentine Blanchard, Thérèse Lascourrèges.

Deuxième division : Mlles Imbert, Laval, Moulin, Launay,

— Ah ! oui, pour la note ! .. Quel potin, mes enfants, quel potin ! .. Mais il ne l'a pas volé, le greudin.

— Ah ! non, fit le sauveur d'Henri.

Les deux hommes se serrèrent la main et le maître d'armes s'éloigna vivement pour arriver à l'imprimerie assez tôt pour faire paraître l'entrefilet, qui devait être composé, tout prêt à passer.

Derrière lui, le concierge ferma le portail et l'hôtel retomba dans l'ombre et le silence.

Marcelle, fatiguée de la veille, dormait depuis longtemps à poings fermés, ne se doutant pas du drame qui venait de s'accomplir presque sous ses fenêtres...

La voiture filait rapidement à travers Paris.

Le comte, revenu de son premier saisissement, voulut essayer de se révolter, mais les bras de fer de la Panthère le tinrent solidement en respect...

— C'est inutile, dit celui-ci, de chercher à fuir ou à faire du bruit ! ça ne servira qu'à m'obliger à vous faire violence.

— Mais que me veut-on donc ? s'écria Jean de Kermor, hors de lui. Me voler ?

La Panthère éclata de rire.

— Si nous avions voulu te voler, ce serait fait depuis longtemps.

— Me tuer alors ?

— Encore moins...

— Me faire chanter ?

— As-tu donc de la voix ?

— Le comte, voyant qu'il ne pouvait rien tirer de l'inconnu, cessa de l'interroger.

Quels étaient ces hommes ? Que voulaient-ils

de lui ? Pourquoi l'enlevaient-ils ? Où le conduisaient-ils ? Autant de problèmes dont il ne trouvait pas la solution. L'idée qu'on s'était emparé de lui pour réclamer une forte somme à la comtesse lui était revenue et lui paraissait plus admissible, la seule probable même.

Dans ce cas, il en serait quitte pour une légère saignée à ses écus, et cette idée le rassura un peu.

Les chevaux galopaient maintenant hors de Paris, car on apercevait de grands espaces vides pleins d'ombres... mais le comte avait beau chercher à se rendre compte de l'endroit où on se dirigeait, la région lui était inconnue.

Après avoir roulé encore un quart d'heure à travers un pays isolé, où n'apparaissait aucune maison, le coupé s'arrêta.

L'homme qui était sur le siège, à côté du cocher, descendit lestement.

La Panthère prit un foulard, banda les yeux du comte et lui dit :

— Maintenant, vous pouvez crier si le cœur vous en dit, personne ne vous entendra. Mais au moindre mouvement de rébellion, je vous étrangle !

Jean de Kermor se le tint pour dit et ne bougea pas.

— Descendez ! commanda son compagnon.

Le comte obéit docilement.

A peine était-il à terre que la voiture s'éloignait au grand galop et reprenait le chemin de Paris.

A deux heures du matin, le cocher du comte arrivait à la gare du Nord.

Il attendit là quelques instants; puis avisant un gardien de la paix :

(A suivre).

Troisième classe primaire. — Première division : Mlles Clary, Blanchard, Périé, Monson, Lafage.
Deuxième division : Mlles Izenic, Relhié, Mazières et Lafage.

DISTRIBUTION DES PRIX
DU LYCÉE GAMBETTA

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. CH. BARBIER, AGRÉGÉ DE LETTRES, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE

DE L'ENTHOUSIASME

(Suite et fin)

Ne me dites pas, mes amis, que vous n'avez pas à votre disposition les chefs-d'œuvre de l'art. Je sais bien que le modeste musée de Cahors ne présente que des analogies lointaines avec les merveilleuses galeries du Luxembourg ou du Louvre. Mais, à défaut des originaux, les progrès étonnants de la gravure et de la phototypie ne permettent-ils pas aujourd'hui d'admirer à peu de frais des reproductions souvent heureuses de la plupart des chefs-d'œuvre ? Les bibliothèques, d'autre part, ne vous offrent-elles pas les trésors toujours ouverts des penseurs et des poètes ? D'ailleurs, est-il bien nécessaire de contempler un grand nombre d'œuvres ? « *Multum legendum esse, non multa* », écrivait Pline le Jeune à son ami : on pourrait dire de même qu'il y a plus de profit à bien sentir une œuvre d'art qu'à en entrevoir à peine un grand nombre. Enfin, s'il ne vous est que rarement donné de voir la nature interprétée par un artiste de génie, vous avez toujours le loisir d'admirer la nature elle-même... Faites-vous des yeux de peintre, des oreilles de musicien, et chacune de vos promenades se changera en une série toujours renouvelée de plaisirs esthétiques. Vous partez en vacances : apprenez à voir votre pays, vous apprendrez du même coup à l'aimer. Le Quercy déroulera sous vos yeux ravis la variété de ses paysages : tour à tour vous admirerez les bords pittoresques du Lot et du Célé, les rochers sauvages de Cabrerets, les riantes plaines de Duravel ; il n'est pas jusqu'à la monotonie des causses qui n'ait sa mélancolique beauté. Pour une âme délicate d'artiste, le moindre détail d'un paysage, une brume argentée accrochée aux branches des saules, le reflet d'un astre dans l'eau mouvante d'un ruisseau, la dégradation des teintes dans un ciel où le soleil se meurt, est une source d'émotion profonde. Le charmant poète Glatigny, qui n'était pas un sot, prenait, dit-on, grand plaisir à regarder les découpures que font sur le bleu du ciel les feuilles vertes des arbres. L'un des hommes qui de notre temps semble avoir été le mieux organisé pour sentir jusqu'en leur infinie délicatesse les œuvres de l'art, M. Edmond de Goncourt, écrivait naguère dans son *Journal* : « Chez un individu qui a le goût de l'art, ce goût n'est pas limité seulement aux tableaux ; il a le goût d'une porcelaine, d'une reliure, d'une ciselure, de n'importe quoi qui est de l'art ; j'irai même jusqu'à dire qu'il a le goût de la nuance d'un pantalon... » (1) Assurément, je ne vous conseillerais pas de confondre trop volontiers l'établi du tailleur avec le Temple du Goût, ni de borner votre éducation esthétique au choix d'une étoffe : je voulais seulement vous montrer combien il faut peu de chose pour éveiller une émotion d'art dans une âme, pourvu que sa délicatesse naturelle ait été cultivée par l'étude.

Car tout est là : plus un plaisir est vif, plus il en coûte pour l'acquiescer. Cet enthousiasme pour l'art, dans lequel je viens de vous faire voir une possibilité de bonheur, n'allez pas croire qu'il suffise de vouloir l'éprouver pour l'éprouver en effet. George Sand a raison lorsqu'elle écrit que « l'enthousiasme vient à nous quand nous le méritons ». C'est seulement lorsque nous avons parfaitement compris une œuvre, quand nous voyons clairement de combien d'éléments complexes et délicats elle se compose, que nous pouvons éprouver pour elle de l'amour. Tant il est vrai que l'enthousiasme, loin d'être preuve de sottise, comme le croient ces faux dilettanti dont je vous entretenais tout à l'heure, est marque au contraire d'un grand sens critique ! Dans la préface de ses *Salons*, Diderot nous conte que le peintre Chardin invitait les critiques d'art à la douceur, en leur montrant de combien d'efforts est le résultat d'une peinture même médiocre. Comment, en effet, se garder de l'enthousiasme, lorsqu'on est capable de supputer la somme de douleurs que suppose chez l'artiste la gestation d'un chef-d'œuvre ? Voilà pourquoi Vauvenargues, cet enthousiaste du génie, a pu écrire justement : « C'est un grand signe de médiocrité que de louer toujours modérément. » Travaillez donc avec ardeur, mes chers élèves ; faites l'éducation de vos sens et de votre intelligence : vous comprendrez alors véritablement la beauté, vous goûterez le bonheur qu'il y a à la comprendre.

Messieurs, l'enthousiasme pour le beau comporte une récompense plus haute : il est l'achèvement naturel à l'enthousiasme pour le bien. Oui, mes amis, un jour viendra où, le cœur meur-

tri de s'être heurté aux angles de la vie, vous comprendrez qu'il est une chose encore plus belle que la beauté : c'est la bonté ; vous vous apercevrez que Saint-Vincent-de-Paul est un plus grand artiste que Phidias ; vous sentirez qu'il est plus noble de façonner une âme humaine à la vertu que de pétrir la glaise ou de manier le pinceau. Alors vous direz avec le poète :

Le saint est le très noble et le sublime artiste
Alors que de sa fange il tire un être pur,
Et tire un être aimant d'une bête égoïste
Comme un sculpteur un Dieu d'un lourd métal obscur.

Comme lui vous proclamerez que
L'œuvre d'art la plus haute est la vertu des forts. (1)
Et c'est ainsi qu'après avoir admiré le beau, vous tâcherez à réaliser le bien. Vous vous direz que s'il n'est pas donné à tout le monde d'enfermer dans le contour gracieux d'une strophe ou dans le cadre somptueux d'un tableau un rêve de beauté, le plus humble de nous est du moins capable d'être un homme de bien. Vous saurez apprécier les joies austères du devoir accompli, et vous n'estimerez rien au-dessus du témoignage de votre conscience. Vous prendrez l'engagement de ne reculer devant aucun sacrifice, lorsqu'il vous sera commandé par le devoir.

J'ai comme le pressentiment, mes amis, que vous êtes appelés à devenir les ouvriers d'une grande tâche. A ces indices nombreux, on peut reconnaître qu'un changement se prépare dans le monde. Un souffle ardent d'universelle charité semble traverser cette fin de siècle, qu'on se plaît à dire si égoïste et si indifférente. La religion de la douleur humaine et de la pitié s'affirme tous les jours, et les meilleurs esprits de ce temps se préoccupent de trouver les moyens d'apporter un peu de bonheur aux humbles et aux déshérités. Les uns croient à la vertu toute-puissante de la charité, pour soulager les misères de ce monde. D'autres, qu'on nomme volontiers des rêveurs, — sans songer que le rêve d'aujourd'hui est souvent la réalité de demain, — se plaisent à imaginer un état social où l'exercice de la charité serait désormais inutile...

Messieurs, ne nous aventurons pas sur le terrain brûlant de la politique. C'est le privilège de nos maisons d'éducation qu'on vous y élève loin des luttes du dehors, dans la sereine contemplation des beautés séduisantes de la littérature ou des austères splendeurs de la vérité scientifique... Et pourtant je ne voudrais pas terminer sans adresser à ceux d'entre vous que j'ai le plus connus, — les autres me pardonneront, — à vous, rhétoriciens d'hier, philosophes et mathématiciens de demain, dont je ne puis me séparer sans quelque émotion, je ne voudrais pas terminer sans vous adresser une dernière leçon, où je mettrai toute mon âme et tout mon cœur. Et je vous dis :

Citoyens de demain, au milieu de vos jeux et de vos études, songez quelquefois que vous représentez l'avenir. Vous êtes la réponse à la question du poète : De quoi demain sera-t-il fait ? Demain sera ce que vous le ferez ; et ce qui rend grande et noble notre tâche, à nous, vos maîtres, c'est la pensée qu'en vous élevant, nous préparons un peu de cet avenir, vers lequel tendent nos espérances et nos angoisses. Ah ! ce n'est pas assez pour nous de vous avoir fait admirer une page de Bossuet ou comprendre les lois de la pesanteur : nous voudrions avoir l'assurance qu'au milieu de nos leçons, vous avez puisé quelques principes de direction morale... Nous ne serions pas satisfaits de vous avoir instruits : nous voudrions être sûrs de vous avoir, — et je donne ici à ce beau mot toute sa force, — nous voudrions être certains de vous avoir élevés... Messieurs, quelle que soit demain votre situation, que vous soyez ouvriers dans l'atelier, ou que vous exerciez une profession libérale, il suffit que vous soyez les fils d'une démocratie pour que tous, chacun dans votre sphère, vous apportiez votre part à l'œuvre commune de régénération sociale. Faites-la, cette œuvre, avec amour. Ayez toujours gravée dans vos cœurs la fière et généreuse devise de notre état républicain ; travaillez à réaliser tous les jours davantage le triple idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, qui est la raison d'être de la France dans le monde. Mes amis, je vous convie à un noble combat : ce ne sera pas trop pour remporter la victoire de toutes les forces de votre intelligence et de votre cœur, et il y faudra un peu d'élan... Semblables à ces vieux Romains, qui entretenaient sur l'autel de Vesta une flamme éternelle, gardez toujours brillante et toujours brûlante dans vos cœurs l'étincelle sacrée de l'enthousiasme pour tout ce qui est vrai, pour tout ce qui est beau, pour tout ce qui est bon. Je vous le demande au nom de notre République tant aimée, et je vous le demande au nom de l'humanité tout entière, de cette humanité que vous aurez à tâche de rendre plus heureuse, en la rendant meilleure.

(1) Jean de Lahor : *L'illusion*.

Abattoir

Il a été abattu dans le courant du mois de juillet 1895 :
Bœufs, 46 ; Vaches, 31 (dont 16 pour la troupe) ; Veaux, 138 ; Moutons, 656 ; Porcs, 16 ; Chevaux, mulets et ânes, 5.

Achat de blé

Les directeurs du service de l'intendance sont invités à examiner s'il ne conviendrait pas de procéder à des achats anticipés de blés de la nouvelle récolte ; ils procéderont, sous ce rapport, à une enquête dans le ressort de chaque place militaire, et en soumettant leurs propositions au ministère, ils feront connaître non seulement la situation actuelle des approvisionnements, mais encore les moyens d'emmagasinement de fortes quantités de denrées, dans un délai de trois mois.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 15 juillet 1895

Présidence de M. François Cangardel, président

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues pendant la semaine écoulée. M. l'abbé Gary donne lecture d'une communication de M. l'abbé Taillefer, membre correspondant, dont le titre est : *Notes pour servir à l'histoire de Montcuq — Fondation du couvent de Notre-Dame-de-Grâce*. (Copie d'un document daté de 1637.)

M. Greil lit un travail de M. Paul Bordeaux, paru dans l'annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie (Bulletin de mars, août et juin). Dans cette remarquable étude, l'auteur décrit et donne un dessin du sceau de la corporation des monnayeurs de Figeac et fait l'historique de l'atelier monétaire de cette ville ainsi que des monnaies qui y ont été frappées au xiv^e siècle.

M. le président commence la lecture d'un manuscrit de M. Paul Armand : *Le Lot ; monographie de la rivière de ce nom*.
La séance est levée à 10 heures.

Foire de Cahors du 3 août

La foire du 3 août a été assez importante. Les bœufs destinés à la boucherie se vendaient de 36 à 42 fr. les 50 kilos.
Les porcelets étaient vendus à raison de 25 à 45 fr. la pièce, selon grosseur.
Les moutons ou brebis destinés à la boucherie ont été livrés à raison de 75 à 80 cent. le kilo et les brebis pour l'élevage au cours des derniers marchés.

Le blé se vendait au prix moyen de 9 fr. 80 l'hectolitre.
Les œufs se vendaient 0,65 la douzaine.

COUR D'ASSISES DU LOT

Président, M. MONBRUN, conseiller à la cour d'appel d'Agen ; assesseurs, MM. FIEUZAL et BOUSSIER, Juges au tribunal civil de Cahors.

Audience du 5 août

Attentat à la pudeur

Pierre Marconnié, âgé de 74 ans, cultivateur au Montat, est accusé d'avoir au Montat, dans plusieurs circonstances, commis un ou plusieurs attentats à la pudeur consommés ou tentés sans violence sur la personne de A. M..., âgée de moins de treize ans.

Le huis clos a été prononcé.
Ministère public, M. Barathon du Mouceau, procureur de la République.
Défenseur, M^e Paul Lescale.
Les dépositions des témoins sont accablantes.
Le ministère public réclame une sévère condamnation. Le défenseur plaide l'acquiescement.
Après une courte délibération du jury, Marconnié est condamné à deux ans de prison.

Vols qualifiés

Le 15 juillet 1895, le sieur Born, maire de Fons, s'était rendu avec sa famille à la foire de Figeac, laissant sa maison à la garde de son domestique, le nommé Joseph Piquet. En l'absence de ses maîtres, Piquet pénétra dans la chambre à coucher des époux Born, força un secrétaire, où il trouva une somme de 600 fr. et une parure en or qu'il s'appropriés. Puis il ouvrit une armoire non fermée à clef et prit divers bijoux d'une valeur de 1,200 fr. environ.

L'accusé, dans l'information, a reconnu avoir soustrait au mois de février 1895, au préjudice de ses mêmes maîtres, une blague à tabac. Il dit s'en être servi le soir du tirage au sort et l'avoir cachée en suite au fond de son lit où ses maîtres la retrouvèrent plus tard.

Ministère public, M. Barathon du Monceau, procureur de la République.
Défenseur, M^e Besse.
La cour condamne Piquet à deux ans de prison.

Le crime de Montcabrier

On nous informe que, d'après des renseignements recueillis par M. le juge de Paix de Puy-l'Evêque, la femme du prévenu Ferras aurait réitéré les propos qu'elle avait déjà tenus à son beau-père, que son mari aurait mis le feu en décembre dernier à la maison de Roux, de Soturac, et à celle d'un chiffonnier de Larroque-Timbault en février 1894.

Cette déclaration serait un témoignage écorçant contre le prévenu.

Payrac

Le nommé Lafon, âgé de 73 ans, domicilié au lieu du Pilat, avec sa fille, profitant d'une absence

de cette dernière, mit le feu à la maison d'habitation qui a été entièrement consumée.

Les personnes qui étaient venues pour essayer d'éteindre l'incendie, ont trouvé à côté d'un puits les habits du vieillard.

Des fouilles ont été faites et le cadavre de Lafon a été retrouvé.

Gourdon

Un violent orage a sévi dans notre contrée dans la soirée du 26 juillet. Nous apprenons que les pertes occasionnées par la grêle dans les communes de Salviac, Thédirac et Dégagnac, sont estimés à la somme de 32,000 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Assomption

15 AOÛT 1895

A l'occasion de la *Fête de l'Assomption*, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du lundi 19 août, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n^o 2, les samedi 10, dimanche 11, lundi 12, mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif, lorsqu'elle expirera après le 19 août.

Exposition universelle de Bordeaux

Mai à Novembre 1895

A l'occasion de l'Exposition universelle de Bordeaux, et pendant toute sa durée, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets d'aller et retour qui, aux termes de son Tarif spécial G. V. n^o 2, sont délivrés à toutes les gares de son réseau pour Bordeaux.

Jusqu'à une distance de 100 kil. inclus, 2 j.
— 101 à 200 — — 4 j.
— 201 à 300 — — 6 j.
— 301 à 400 — — 8 j.
— 401 à 500 — — 10 j.
au-delà de 500 kilomètres. 12 j.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit.

Les billets ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route ; les Voyageurs qui en seront munis devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller. Les dits billets pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des Voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

L'Engrenage

Nous avons assisté dimanche à une délicieuse soirée donnée par la troupe Ch. Baret, avec le concours distingué de M. Dieudonné, du théâtre du Vaudeville, de Mlle Leconte, du Gymnase et de M^{me} Jenny Rose.

On jouait *l'Engrenage*, de M. Brioux, satire cruelle autant que vraie de nos mœurs parlementaires. Quelle leçon, grand Dieu ! comme c'est photographié !

Il serait à désirer, pour l'assainissement de nos assemblées, que toutes les villes de France pussent entendre cette pièce et l'applaudir, comme on l'a fait à Cahors. Le niveau moral des candidats y gagnerait à coup sûr.

Tous nos compliments à l'auteur, aux artistes et aussi à une toute petite fillette de 10 ans, Mlle Parfait, qui a joué à ravir une comédie de Labiche : *La fille bien gardée*.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, *Hôtel de l'Europe*, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.
Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la *Pharmacie à prix réduit*, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

Agence ROBERT

Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1^{er} ordre.

(1) Journal des Goncourt, 19 mai 1895.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Do 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Plémerel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pottiguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospenden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deca.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

PÉLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples.

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets, Lessiveuse Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1183^e livraison (3 août 1895). — Alain le balancier, par M^{me} de Nanteuil. — L'observatoire, par Alexis Lemaistre. — La bicyclette, par Edmond-Renoir. — Grand'mère et petits-fils, par Albert Cim. — Chaque numéro : 40 cent. Illustrations de A. Paris, Myrbach, E. Zier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme : 1^o 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2^o Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3^o Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4^o Une ou deux gravures de modes colorées, soit 18 par an.

5^o Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6^o Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

La Nouvelle Revue

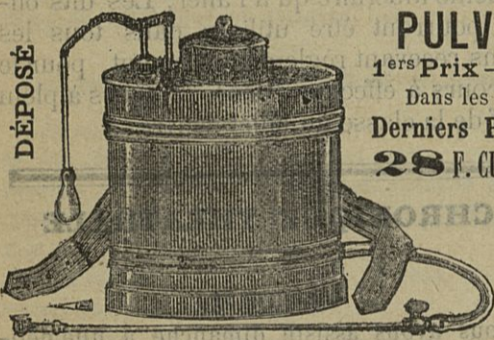
18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	Paris et Seine	50'	26'	14'
	Départements	56'	29'	15'
	Etranger	62'	32'	17'

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1^{ers} Prix — Hors concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ Un Journal Politique

dans un département du Centre, 25 ans d'existence, seul organe quotidien, conservateur de la région. Ecrire aux initiales P. F. Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS à toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD Chirurgien-Dentiste 16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance. ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication de se défier des contrefaçons. Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipèdes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT 6, Rue de la Liberté, Cahors.

FÉLIX ALCAN, Editeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les D^{rs} E. BOUCHUT et A. DESPRÉS

Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.

Un magnifique volume de 1630 pages in-4^o sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte

Indispensable aux Familles

PRIX : BROCHÉ, 25 FR. — RELIÉ, 30 FR. Franco contre Mandat.

EXPOSITION CAHORS 1881 B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

AVIS

Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.

S'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

Vitrerie en

Faux bois tous genres

Marbre Encadrement

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.